

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2018 – 18h30**

Etaient présents : Monique Doladille, Jacques Borelly, Marie-José Roux, Michèle Padovani, Noëlle Bidault, Alain Camus, Damien Lentier, Nadine Gaillard, Sylvie Devès, Jean Pellet, Sylvain Hiel.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

### **1ère délibération**

#### **VOTE DU BUDGET 2018**

Le budget de fonctionnement est équilibré à 789 636.00€ en recettes et dépenses.

Le budget d'investissement s'équilibre à 461 066,00€ en recettes et dépenses

Le conseil municipal vote le budget 2018 à l'unanimité.

Madame le Maire propose une réflexion sur les conditions d'octroi de subventions aux associations pour le budget 2019.

A l'unanimité, le conseil Municipal décide que le taux des 3 taxes (Taxe foncière bâti et non bâti et habitation) demeure inchangé pour 2018 et approuve le budget 2018.

### **2ème délibération**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la compétence de la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

### **3ème délibération**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à demander une subvention de 100 000€ pour les travaux de rénovation de la mairie.

### **4ème délibération**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer une convention entre le Centre de Gestion et la Commune pour le remboursement des salaires avancés en cas de maladie.

La séance est à 20h45